L'ABEILLE.

CONDITIONS :

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention, par écrit *au bureau* de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de quinze lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

ON a besoin d'un bon navire pour porter 200 boucauts dans un port du nord. S'adresser à WM. G. HEWES,
26 janvier rue du Camp, no. 9.

POUR CHARLESTON,

Le beau brick doublé et chevillé en cuivre, **MARY**, capitaine Porter, ayant les deux tiers de son chargement engagés, partira sous le plus bref délai. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, en face des magasins bleus, ou à J. W. ZACHARIE & Co.
21 janv rue Bienville, no. 80.

POUR BOSTON,

Le brick de 1ère. classe, **RUPEE**, capitaine Foque, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
21 janv STETSON & AVERY.

LIGNE DE PAQUEBOTS POUR BALTIMORE.

Les beaux bricks, doublés en cuivre, **ARIEL, AJAX** et **BOURNE**, feront à l'avenir ces voyages. Les armateurs espèrent mériter l'encouragement du public, tant par l'expérience des capitaines que par les bons emménagemens des navires.

☞ Le brick ARIEL est maintenant prêt à recevoir un chargement. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine Banks à bord, ou à
24 janv J. W. ZACHARIE & Co.

A FRETER.

La belle goel. **WHALE**, capt. Wolfe, s'adreser au capitaine à bord, au dessous du ferry, ou à
THAYER, HURD & CO.
20 jan rue des Magasins, no. 29.

ON demande à acheter, une goëlette de première classe, du port de 1000 à 1200 barils. S'adresser à
19 déc THEOD. NICOLET & CO.

POUR BORDEAUX.

Le navire français, fin voilier **TRINITE**, doublé et chevillé en cuivre, capitaine BETTUS, sera expédié sous peu; pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens pour 15 ou 20 passage, s'adresser au capitaine, à bord, vis à-vis la rue Toulouse, ou à
6 déc—15 P. E. SORBÉ.

A VENDRE.

La goëlette **SAINT-ANN**, du port du 73 tonneaux, construte dans le bayou Plaquemine, en bois de muriers et chêne vert, avec ses agrès et apparaux et en état de prendre de suite la mer. Si la dite goëlette n'est pas vendue à l'amiable d'ici au 10 février prochain, elle sera criée par J. H. Domingon le même jour, à la Bourse Hewlett.

La goëlette est mouillée vis-à-vis la rue St.-Louis, s'adresser à bord, ou à
27 janv.—5 L. P. FERRY.

VETEMENS A LA MODE.

WILLIAM C. NORRIS & CO., offrent à vendre les marchandises suivantes, toutes de leur manufacture, et convenables pour les commerçants et les consommateurs de la campagne, à un prix extrêmement bas soit au comptant soit pour de bons billets :—

Manteaux et houpelandes de Camblet et de Tartan; Manteaux et houpelandes de drap bleu et olive; Surtouts et habits de cochers, couleurs mélangées; bien étoffés; Surtouts et habits de cochers gris et olives; bien étoffés ; grands Carricks gris, et habits de cochers,en étoffe de Flessingue, bien étoffés; capotes de couvertures, vertes, dans le goût du Missouri ; 20 malles gilets de dessous, assortis ; 20 malles pantalons communs ; beaux habits bleus et noirs, assortis, extra superfins ; habits habillés de goût, extra surperfins ; redingottes noires, olives, vert-invisible, bleues, et couleurs de mûres, extra fines; pantalons noirs, bleus, et autres couleurs ; pantalons olives, gris, et de Cassinet anglais mélangé ; vestes bleues, vertes et olives ; vestes de drap d'Orford, acier mélangé ; gilets de dessous de velours bleu et noir; gilets de dessous de soie couleur changeante, fond d'or; gilets de dessous de Valence de Londres, imprimée, nouveau goût ; gilets de dessous de Marseille de Londres, imprimée, nouveau goût ; gilets de dessous de Valence unie et à côtes ; gilets de dessous de mérinos ; gilets de dessous de Florence anglaise et de satin ; gilets de dessous de belle Valence de soie brune, à dessins, nouveau goût ; bretelles de soie anglaise, tricotées ; bretelles de fil d'archal, patentées; do. de gomme élastique ; mouchoirs de poche de soie blanche de Canton ; demi-bas tricotés de laine, de coton et de soie ; cols de Chintz de couleurs différentes ; cols de satin et de Florentine; chemises de goût et à la mode; chemises de gingas à la mode.

Aussi : boutons de chemises d'or, garnis en diamants, &c. chaines de sûreté &c. &c. Le public est respectueusement invité à venir visiter ces articles. 2 février.

BUREAU D'AGENCE UNIVERSELLE.

LES directeurs, qui ont ouvert leur établissement rue St.-Philippe, près la Levée, No. 23, se chargeront de procurer de l'emploi à toute personne, quels que soient leur profession et leur sexe ; de vendre les propriétés foncières, mobilières, et les esclaves, ou de les donner à loyer ; de présenter aux propriétaires, entrepreneurs et conducteurs de travaux, les ouvriers dont ils auront besoin; de faire les écritures et comptes des personnes qui s'adresseront à eux ; enfin, de faire procurer des fonds sur signatures connues &a. &a.

☞ Leur bureau sera ouvert depuis 7 heures du matin jusqu'à 5 heures du soir.

BONNAIN,
31 janv-1m. GENTY.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans,

Charles Lesseps, Philip Power et Jules Leblanc
contre
John H. Travis, pour cession forcée.

IL est ordonné qu'une séquestration soit lancée contre les propriétés de J. H. Travis, qui peuvent se trouver dans les limites de cette paroisse ; qu'une assemblée des créanciers du dit J. H. Travis ait lieu en l'étude de A. Mazureau Esq notaire public, le 3 de mars prochain ; que C. Roselius, Esq. soit nommé pour représenter le dit J. H. Travis, absent; que Charles Lesseps soit nommé syndic provisoire, et que le Shérif lui délivre les propriétés séquestrées, après en avoir fait un inventaire ; et en même temps, il est ordonné que toutes poursuites contre la personne et les propriétés du dit J. H. Travis soient suspendues.

Nlle. Orléans, 30 janvier 1832.

(Signé) CHS. MAURIAN, juge.

Je certifie ce qui est ci dessus.

1 fév—8 2ps S. BLOSSMAN, dep. gref.

LIGNE DES PAQUEBOTS.

☞ Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de Paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie. Les départs seront comme suit :

Navire **LOUISVILLE**, capitaine PRICE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 novembre,	13 octobre,
5 février,	28 décembre,
20 avril,	13 mars,
5 juillet,	28 mai,
20 septembre,	13 août.

Navire **NASHVILLE**, capitaine RATHBONE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 décembre,	28 octobre,
20 février,	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobre,	28 août,

Navire **NATCHEZ**, capitaine REED.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 décembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre.

Navire **CREOLE**, Capitaine PAGE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	13 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre,	28 septembre.

Navire **HUNTSVILLE**, Capt. STODDARD.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 janvier,	13 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à N.-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à
FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

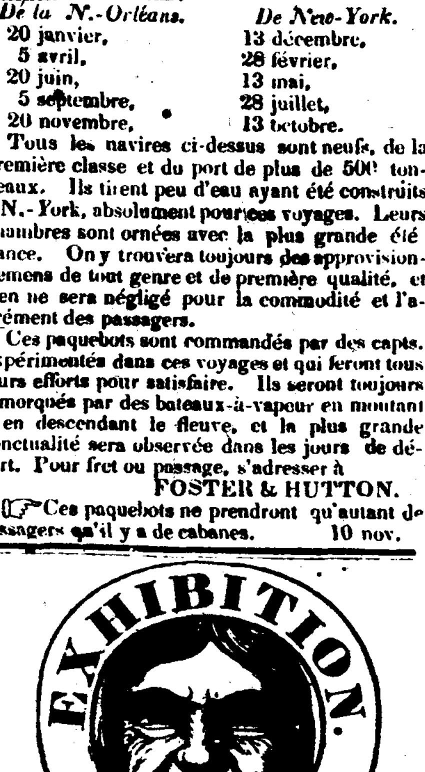

MENAGERIE.

Maintenant établie sur la place près de la Douane, convenablement disposée.

CETTE ménagerie consiste en un Lion et une Lionne, de toute grandeur ; un Tigre tacheté ; un Léopard de toute grandeur ; un couple de Panthères de l'Amérique septentrionale, prises dans le Kentucky en 1825; deux Autruches de toute grandeur, le mâle a 10 pieds de hauteur et pèse près de 300 livres ; un Chameau d'Arabie, importé dernièrement de la côte de Barbarie ; deux Panthères de l'Amérique méridionale, mâle et femelle, habitant dans la même cage ; deux Andagants du Bengal, mâle et femelle ; un Héron bleu, et un Héron à couronne ou *Gariarci crane*, tous deux d'Afrique ; un Ichneumon et un Cotamondis. Outre ces animaux, il y a toute une collection de singes de différentes familles, que les admirateurs de l'histoire naturelle ne verront pas sans intérêt; l'un de ces messieurs,

LE CAPITAINE BILL,

fera des tours amusants, sur un petit cheval ; il montera et descendra, s'assiéra et se tiendra debout, déploiera des drapeaux, &a.

L'exhibition aura lieu de 10 heures du matin à 5 de l'après-midi, et de 6 heures à du soir à 9. —Prix d'entrée 50 cents—enfans au-dessous de 10 ans, et domestiques, moitié prix. Il y aura une musique.

N. B. On n'a aucun danger à craindre, tous ces animaux étant enfermés dans des cages de fer. Les messieurs et les dames peuvent venir en toute sûreté, les propriétaires de la ménagerie, qui en font eux-mêmes l'exhibition, auront toutes les attentions pour les visiteurs.
6 fév

Beautés de la mécanique
NOMMEE
CHAMBRE D'INSDUSTRIE.

LE public est respectueusement informé que l'exhibition qui est établie, depuis quelques semaines, vis-à-vis la Bourse, rue de Chartres, est transportée rue de la Levée, No. 113, entre le marché aux légumes et la halle aux boucheries, où elle restera en opération encore pendant quelques jours, avant son départ pour le Mexique. Ce spécimen vraiment étonnant du génie de l'homme, consiste en trois manufactures complètes, savoir : une pour le coton, une autre pour le drap et pour la troisième pour faire des cardes pour le coton et la laine—le tout est mis en mouvement par la force de trois chiens. Le propriétaire désire que tout le monde puisse jouir de la vue de cette belle invention ; et dans ce but, il a réduit le prix d'entrée à la somme de CINQUANTE CENTS.

Les personnes de couleur libres seront admises les lundis et jeudis.

L'exhibition commence tous les jours à 8 heures du matin et dure jusqu'à 10 du soir.
27 janvier-2m

ART CURIEUX

De filer le verre en fusion et de Souffler toute espèce de Figures et d'Ornemens.

RUE DE CHARTRES, N°. 115.

Au dessus du magasin de bijouterie de Mr. Muh.

MR. FINN

ANNONCE respectueusement aux habitans de cette ville, qu'il donnera quelques séances publiques, sur l'art intéressant qu'il professe; il peut assurer aux personnes disposées à favoriser les beaux-arts, que ce spectacle est vraiment digne de leur attention. Le procédé qu'il emploie pour former instanément des figures ou des animaux, avec le verre fondu, est un travail extraordinaire qui excite l'étonnement et l'admiration de tous ceux qui en sont témoins. Aucune description ne peut donner une idée du plaisir qu'il procure.—Les diverses productions de l'artiste sont à vendre; ce sont des objets d'art rares et curieux, parfaitement convenables pour cadeaux à un parent ou à une amie.

Prix d'entrée.—Cinquante cents, enfans moitié prix.

Les billets pour les entrées par abonnement ne peuvent se transférer.

Le salon est ouvert de 10 heures du matin à 2 de l'après midi et de 3 à 9 du soir. 19 jan.-4m

---

VENTES PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Jeudi, 1er. mars 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Caleb D. Jordan, Allen, mulâtre âgé d'environ 25 ans. Conditions ; comptant.

Par ordre de la Cour.
31 janv MARTIN BLACHE, régister

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Jeudi, 1er. mars 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Joseph Mathews, les améliorations qui se trouvent sur une île appelée "l'île Cestrene," située à la passe du sud-ouest du Mississipi, et tous les droits que le défunt peut avoir à la dite île.

Par ordre de la cour.
31 janvier MARTIN BLACHE, régister

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 21 février 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu Mme. Thérèze Daynaut, une *NEGRESSE* nommée Mary, et sa fille Henriette, d'environ 4 mois.

Conditions ; 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés &c. Par ordre de la cour.
21 janv MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 21 février 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, les esclaves suivans, appartenant à la succession de feu A. Sylva, savoir : Philippe, nègre âgé d'environ 50 ans ; Marie, négresse âgée d'environ 25 ans. Conditions ; 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'Exécuteur Testamentaire, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.
19 janvier MARTIN BLACHE. régister.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Joseph Adams, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession de feu Wm. O'Hara, décédé *ab intestat*—avis est donné par le présent à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
4 fév MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—Avis est donné aux créanciers de la succession de feu Etienne Duranteau, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous 10 jours, les raisons pour lesquelles le compte rendu par le curateur de ladite succession ne serait point homologué et le dit curateur déchargé de ses fonctions. Par ordre de la cour.
4 fév MARTIN BLACHE, *Régister.*

CALLIGRAPHIE.

MM. GEYER & CHAPMAN informent respectueusement les citoyens de la N. Orléans, que leur académie d'écriture est maintenant ouverte pour les dames et les messieurs, dans l'édifice du Dr. Parmly, rue du Canal, No. 45, *où ils enseignent l'écriture dans tous les genres, d'après des principes certains.* Leur méthode l'enseignement de cet art utile, est entièrement différente de toutes celles qui ont été introduites jusqu'ici dans cette ville. *Elle donne en peu de temps, une écriture pratique utile et permanante, qui convient parfaitement aux dames* et aux *messieurs* de tout âge—c'est c'est la seule méthode (dit l'Institut d'Albany) qu'on puisse acquérir en un nombre limité de leçons.—Heures de leçons, pour les dames, de 9 heures du matin à 1 heure de l'après-midi ; pour les messieurs, de 7 à 8 heures du matin, et de 3 à 9 de l'après-midi. On enseignera avec succès la taille des plumes à tous les élèves.

Pour plus amples informations, s'adresser à eux à leur établissement.

Les soussignés s'en réfèrent, pour les renseignemens qu'on voudrait prendre, à MM. John Aagen, Nathaniel Dick, rév. C. M. Hull, J. Jaudon, A. Hennen, rév. F. Clapp, J. A. B. Morton, général Wm. L. Robeson, et Isaac F. Preston.

N. B. On exécutera dans le meilleur goût, des cartes de visite et de profession pour les dames et les messieurs, registres de famille, certificats de mariage, diplômes, titres d'Albums, et toute sorte d'écrits, soit simples, soit enjolivées.
6 février—5m

FOIN.—190 ballots beau Foin du Nord, en débarquement du navire Nashville, de New-York, à vendre par
FOSTER & HUTTON,
4 fév rue du Canal, no. 77

MAQUEREAUX.—25 barils de maquereaux no. 1, et 50 barils dito no. 2.

8 pipes rum de la Nouvelle-Angleterre, en débarquement du brick Tuscar, à vendre par
3 fév STETSON & AVERY.

A VENDRE—1000 barils sucre en pain, de la manufacture de M. Goodale; 100 douz. pêles et pioches; 1000 rames papier à envelope, fait avec de la paille; 5 boucauts ingrediens pour teindre, dit *madder*. S'adresser à
1er fév YORKE, MACALESTER & Co.

PORC & GRAISSE.—250 barils de porc mess, 300 dito prime dito, 10 tierçons jambons et épaules, 200 barillets graisse en feuilles, à vendre par
SAM. C. BELL,
1er fév rue du Canal, no. 81.

THÉ—90 boites thé impérial vert, reçus par le navire Russell, à vendre par
28 janv W. G. HEWES.

EN débarquement du navire Shepherdess, des JAMBONS de Westphalie, de qualité supérieure, à vendre par
26 janv THEOD. NICOLET & Co

MR. BOYER, professeur de l'Université de Paris, se propose de donner des leçons des langues latine et française, de géographie, d'histoire, d'arithmétique, &c. &c. aux enfant des deux sexes. Il demeure rue Royale, No. 106. 26 janvier—6

A LOUER.

La **MAISON** très-commode située rue du Camp, presqu'en face du Théâtre Americain. Aussi, la COUR et le MAGASIN D'ENTREPÔT qui se trouvent derrière, avec ou sans la maison. S'adresser sur les lieux, ou à
21 janv—☞ SAM. P. MORGAN & Co.

ON désirerait trouver une maison à deux ou trois milles de la ville, propre à loger une petite famille, durant les mois d'été. S'adresser à
HARRISON, BROWN & Co.
21 janv rue Royale. nos. 117 et 119.

LETTRES DE CHANGE sur Boston à vendre par
13 janv WM. G. HEWES, rue du Camp

CAFE—70 sacs première qualité, reçus par la goël. Enterprise, à vendre par
13 janvier QUERTIER & BOUTIN.

UN portefeuille trouvé a été laissé au bureau de l'*Abeille*: la personne qui désignera d'une manière satisfaisante les papiers qu'il contient, pourra venir le retirer, en payant les frais d'insertion du présent avis. 28 janv—☞

BOITES à musique pour tabatières et pendules, à vendre par
14 janv T. NICOLET & CO

TUILES.—Une quantité de Tuiles plates reçues par les navires Helvetia et Mary-Howland, à vendre par
21 janv A. QUERTIER & BOUTIN.

REÇU par le soussigné, à bord des navires Helvetia et Mary Howland, venant du Havre : saucissons de Lyon, 1re. qualité; vieux kirschwasser, de la Forêt Noire; liqueurs fines, &c.; fusils à deux coups, fins et ordinaires; pistolets de duel ; soie à coudre, assortie pour le Mexique ; bas [patent-nauds] anglais do., ayant droit au draw-back. A. SENECAL.
19 janvier rue de Chartres, No. 147.

VENTES PAR LE MARSHAL.

M. Fromentin vs B. Proux.

EN vertu d'un writ d'alias fieri facias à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le mardi 14 février, à 4 heures, au Principal, 5 bois de lits et une armoire, saisi dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,
3 fév marshal.

Strong & Myers vs H. Richard,

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le lundi 13 février, à 4 heures au Principal, 1 baril de Porc un do. de Bierre et une boite de chocolat, saisi dans l'affaire ci-dessus.
3 fév L. DAUNOY, marshal.

John T. McNeil vs. Jn. C. Warren,

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente mercredi 29 février prochain, à midi, au café de la Bourse, au coin des rues de Chartres et St. Louis, le BAIL d'une maison et d'un terrain, situés sur le chemin du Bayou, à un quart de mille de la ville.
30 janv L. DAUNOY, marshal

St.-Fort Dusuau vs. J. A. Homer,

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. Ch. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, jeudi 9 février, à 4 heures, au Principal, des chaises, des tables à manger, pots de fleurs, gravures, porcelaines, et autres articles saisis dans l'affaire ci dessus.
30 janvier L. DAUNOY, marshal

A VENDRE.

Une très-belle **HABITATION** établie en sucrerie, située dans la paroisse St. Jn. Baptiste, à 14 lieues de la ville et du même côté, ayant 14 arpents de face sur 80 arpents de profondeur, 600 arpents de superficie sont défrichés et en culture, il y a en terre 90 arpents de bonnes souches; 70 arpents de cannes viennent d'être plantées et il y a du plant pour planter encore environ 80 arpents. La terre est sablonneuse et reconnue pour être de première qualité.

PLUS:—35 beaux ESCLAVES, 20 paires de Boeufs et 22 chevaux.

La sucrerie est en briques et dans le meilleur état, le moulin est horisontal, de première qualité et à bêtes, l'équipage est en cuivre.

La maison de l'habitation, celles de l'économe, les magasins, écuries, cabanes à nègres et autres établissements, ainsi que tous les instrumens aratoires, sont en très-bon état.

Pour traiter du prix et des conditions qui seront très-avantageuses pour l'acquéreur, s'adresser à
6 fév—3 THEODORE SECOND.

Bureau de la Compagnie de la Presse-à-Coton de la Levée.

Nlle.-Orléans, 1er. février 1832.

LA Compagnie est maintenant prête à recevoir en magasin et à presser le coton à sa presse, située sur la Levée, dans la partie inférieure de la ville.

Ayant des magasins et hangards spacieux, le coton sera toujours bien abrité, et attendu la proximité de la presse à l'atterrage, le coton pourra être embarqué dans le meilleur ordre possible.

Les termes seront les mêmes que ceux des autres presses de cette ville.

Par ordre de la Direction.
2 fév WM. HUDSON, secrétaire.

MARCHANDISES DE GOUT.
BUJAC ET HENSLER,
Rue du Marché, entre les 5e. et 6e. rues, coté sud, Philadelphie,

OFFRENT à vendre en gros à des conditions raisonnables,

Un assortiment général de marchandises *françaises, anglaises et allemandes*, et d'articles de goût des Indes.

Aussi :

Pistolets français et anglais
Tabatières de toutes sortes
Lits de toutes sortes
Thermomètres
Boites à musique, à 2, 3 et 4 airs
Parfumerie.
Instrumens de mathématiques
Boites à ouvrage
Sacs et bourses en colliers
Violons et cordes à violon
Poupées de toutes espè es
Bonnets à percussion.

ET UN GRAND NOMBRE d'autres articles de ce genre, dont l'énumération serait trop longue.

Porcelaine française.

Services pour le diner et le dessert, blancs et dorés, et tout blancs ; services à thé, sur les modèles anglais et français, blancs et d'or, et embellis de paysages et de fleurs dorés et de fleurs peintes.

Services à déjeûner do. do.

En outre, un assortiment complet de porcelaine française de toute espèce.
31 janv—1m

ETOFFES DE LAINE.—4 balles de ces étoffes très-fines, reçus par la barque Lady, de Liverpool, à vendre par
27 jan HARRISON, BROWN & CO.

Le soussigné vient de recevoir, par les derniers arrivages du Hâvre, de la Pâte pectorale de Reynould, du Sirop de Lamoureux, &c. qu'il vendra à des prix modérés.
24 janv FORESTIER.

FIGUES, CIGARRES, &C.—100 milliers bons cigarres de la Havane : 100 boîtes figues de Turquie ; 1000 rames papier à enveloppe ; 100 do. à impression, à vendre par
THAYER, HURD & CO.
20 jan rue des Margasins, no. 29.

250 Boucauts sucre 1ère. qualité, une partie sur habitation, et le reste en magasin en ville, à vendre par
19 jan DUCROS & MORPHY.

AVIS—A vendre pour Mme. veuve Yves Le Blanc, reçu par le navire Hanover, capitaine Taylor, venant du Havre, savoir :

Graines de jardinage fraiches, récoltées cette année, comme suit :

Gros choux d'York; gros choux cubes, dit quintal; choux royal, pain de sucre; choux-fleurs mi-durs, de Hollande; carrottes rouges, longues; carrottes rouges, courtes et hatives ; bêteraves rouges, rondes et hatives, petites raves rouges; idem longues ; radis roses saumonées; épinards à larges feuilles ; gros poireaux; oignons rouge pâle ; ciboules ; céleri plein rose ; céleri plein blanc; chicorée frisée de Meaux ; chicorée scarole blonde; persil ordinaire; grand persil de Naples; persil frisé; roquette; cresson de fontaine; laitues parresseuses, à graines noires ; laitue impériale; laitue Batavia; salsifis; bêtes ou cardes blondes; asperges; tomates; &c. 27 déc

---

RUE ROYALE No. 188.

LE soussigné à l'honneur de prévenir ses amis, et le public en général, qu'il a reçu par le navire l'Indien venant de France, UN GRAND ASSORTIMENT DE MARCHANDISES, telles que *manteaux, bottines* et *souliers* en peau, en satin de toutes couleurs, et en prunelle, pour femmes; aussi un joli choix d'habillemens en drap et en circassienne, casquettes d'enfant, rubans, gants, fleurs et ridicules pour femmes &c. &c.

De plus, en magasin un grand assortiment de marchandises sèches, qu'il offre à vendre en détail, le tout à bon marché.
20 déc—1m V. GOUY.

TRADUCTIONS.—On se charge au bureau de l'*Abeille*, de faire avec promptitude et fidélité, toute espèce de traductions du français, de l'anglais ou de l'espagnol, dans l'une ou l'autre de ces trois langues. 11 janv

---

LETTRES de Change sur Boston, à vendre par WM. C. HEWES,
31 janvier rue du Camp no. 9

LETTRES de Change sur Charleston, à vendre par WM. G. HEWES,
31 janv rue du Camp, no. 9.

TRAITES sur Londres et Paris, à vendre par
31 jan. A. QUERTIER & BOUTIN.

RIZ.—124 tierçons RIZ de première qualité, récemment reçus par le brick Atlas, de Charleston, à vendre par
WM. G. HEWES,
31 janvier rue du Camp, no. 9.

SEL.—Le chargement du brick Rebecca, des Iles Turques, consistant en 4000 boisseaux de sel, est à vendre par
J. W. ZACHARIE & Co.
31 janvier rue Bienville, no. 80

EN débarquement du navire Helvetia, venant du Havre,

8 balles indienne; 2 do. chals 12-4; 2 do. rubans, pour le marché espagnol; 3 balles indienne, pour meubles ; 1 do. do. uni pour robes ; 2 do. guingams ; 1 caisse mouchoirs pullicates, à vendre par
31 janvier T. NICOLET & CO.

235 Boucauts de SUCRE sur une habitation, à vendre par
HARRISON, BROWN & Co.
31 janv rue Royale, no. 117.

FROMAGE.—174 barriques Fromage de reserve, en débarquement du bateau-à-vapeur Choctaw, à vendre par
TOURNÉ & BECKWITH,
31 janv Nlle. Levée, no. 15

SACS A SEL.—100 pièces de Burlaps, propre à faire des sacs à sel, à vendre par
WM. G. HEWES,
30 janv rue du Camp, no. 9

MOUCHOIRS DE MADRAS—3 malles récemment importés, avec très jolis dessins, reçus par le navire Russell, à vendre par
28 janv W. G. HEWES.

GRAISSE.—1000 barillets de graisse, en débarquement du bateau-à-vapeur Senator à vendre par
26 janv YORKE, MACALES

TABAC.—40 caisses TABAC de Cavendish, en débarquement et à vendre par
TOURNÉ & BECKWITH.
26 janvier Nouvelle-Levée, no. 15

REÇU tout récemment une espèce de dent en porcelaine ou incorruptible. Aussi un choix considérable de dents humaines. Les personnes qui ont perdu des dents, et qui désirent les faire remplacer, sont invitées à s'adresser au soussigné, à l'encoignure des rues du Canal et St. Charles.
25 janvier Dr. A. I. PLOUGH.

A VENDRE.—Un assortiment de faïences propres au marché du Mexique, reçu par le navire William Nelson, de Liverpool, à vendre par
Vt. AICARD,
25 janvier rue de la vieille Levée, no. 37

LE soussigné a reçu par les derniers arrivages de New-York, Mousseline suisse brodée, mouchetée et unie, mousseline brodée, Cols travaillés à l'aiguille et au tambour.
JOS. CH. SPRINGER,
24 janv rue de Chartres, no. 37

500 SACS café vert de la Havane, à vendre par
23 jan THAYER, HURD & CO.

GRAISSE EN FEUILLES.—732 barils Graisse en feuilles, qualité supérieure, de Lexington, en débarquement du bateau-à-vapeur Hudson,
TOURNÉ & BECKWITH.
23 janv Nouvelle-Levée, no. 15.

TRAITES sur Londres, Paris, New-York et Boston, à vendre par
21 janv. T. NICOLET & Co.

MAGASINAGE.—Les soussignés offrent à louer plusieurs magasins commodes dans leur maison de la rue Royale.
21 jan T. NICOLET & CO.

PARASOLS!!—Beaux Parasols de soie en gros de Naples, avec des manches simples et ornés, de qualité supérieure, récemment reçus et à vendre par
WM. C. NORRIS & Co.
21 janv rue de Chartres, no. 38.

TABAC.—20 caisses Tabac de Cavendish, première qualité, à vendre par
21 janv STETSON & AVERY.

A VENDRE—20 arpents de cannes de plant, à ruban, jaune et verte, aussi: 10 arpents cannes de Otahity, s'adresser au bayou St. Jean sur l'habitation Allard et Robert. 19 jan—8

10,000 livres SEL d'Epsom, en demi-barriques, nouvellement reçues, à vendre par
JAMES S. SHAW,
6 janv Encoignure Royale et Douane.

J. R. PUTNAM,
DENTISTE, rue du Canal, No. 27.

ON le trouvera chez lui, depuis 9 heures du matin jusqu'à 3 de l'après-midi.

N. B. Il sera absent, pendant le mois de mars, devant aller à la Mobile à cette époque.
26 nov—6m

REMEDE SIMPLE ET EFFICACE

AVIS AU PUBLIC—Le soussigné prévient qu'il continue toujours la partie d'oculiste, et ceux qui auront besoin de lui, peuvent avec toute confiance, le consulter, à son domicile, rue St. Pierre no 64. Il assure aux personnes qui l'honoreront de leur confiance, qu'elles seront satisfaites de lui, comme l'ont été toutes celles qu'il a traitées et guéries.

Les personnes, qui, par la faiblesse de la vue sont obligés de porter lunettes, pourront par le moyen de son remède, être à même dans peu de jours de traitemens, de pouvoir lire ou écrire sans le secours de leurs lunettes.

Je, soussigné, déclare avoir guéri, dans l'espace de six jours, la vue à M. Challot qui pouvait à peine voir à dix pas devant lui. Il me refuse sa signature, comme beaucoup d'autres; mais M. Borlet, son beau-fils, et M. Ferdinand Duroy attestent qu'il y voit parfaitement bien.

RAPALLO.
Nlle.-Orléans, 9 janvier 1832.

Je certifie que Mr. J. Rapallo a guéri les yeux d'une de mes négresses, âgée de 28 ans, qui étaient dangereusement affectés par suite de la petite-vérole. W. W. M'DONOGH.

Je soussigné, certifie que le Dr. Rapallo a parfaitement guérie les yeux de mes deux négresses par le secour éficace de son remède.

Nelle.-Orléans, le 27 décembre 1841.
T. T. MONTFORT.

Mlle. Louise Ardoin cetrifie que depuis son enfance, elle n'a pu faire usage de ses yeux, pour lire ni écrire distinctement, et que depuis le traitement de Mr. Rapalo, elle a recouvré entièrement la vue.

Elle atteste aussi que sa négresse, qui par la dernière éclipse du soleil a eu la vue très affaiblie, en a recouvré l'usage dans quatre jours.
LOUISE ARDOUIN.

Je certifie que M. Jn. Rapalo a rendu la vue à ma soeur, dont elle était affectée depuis 6 ans, au point d'avoir eu besoin d'un céton. Elle est parfaitement guérie. Je ne puis que me louer de traitement de M. Rapalo.
J. BESIMLIEN.

N. Orléans, le 20 janvier 1831.

Je certifie que M. Jean Rapalo m'a guéri la vue par son traitement, dans l'espace d'un mois. Je suis âgée de soixante-cinq années, et depuis environ cinq ans mes yeux étaient très affectés, je pouvais à peine me conduire; ma vue est parfaitement rétablie. Je ne puis que me louer du traitement du susdit.

N. Orléans, 17 juil 1831
13 déc FÉLICITÉ ARNOUL

VENTES A L'ENCAN.

PAR ISAAC L. M'COY.

MERCREDI 8 fév. il sera vendu à la Bourse, à midi, *VINGT LOTS DE TERRE*, de grande valeur, se joignant l'un à l'autre, et situés dans l'Ilet no. 7, du plan dressé par Mr. L. Bringier, et qui est maintenant exposé à la Bourse. Ces lots font face aux rues Jackson et Brainard, et ont une réserve de 21 pieds 3 pouces, faubourg La Fayette, savoir :

Le Terrain no. 1, rue Jackson, à l'encoignure de la réserve, a 21 pieds 11 pouces de face, sur 127 p. 10 p. de profondeur sur la dernière.

Les terrains nos. 2, 3, 4, 5, 6, et 7, contigus, et faisant face à la rue Jackson, ont les mêmes dimensions que le no. 1.

Le terrain no. 8, formant l'encoignure des rues Jackson et Brainard, mesure 32 pieds 11 pouces de face à la première rue, sur 127 p. 10 p. de profondeur à la dernière.

Le terrain no. 9, situé rue Brainard, et joignant la profondeur des nos. 5, 6, 7 et 8, mesure 31 pieds 11 pouces de face, sur 125 p. 10 p. de profondeur.

Les terrains nos. 15, 16, 17, 18 et 19 sont contigus et de la même dimension sur la dite réserve.

Le terrain no. 20, joignant la profondeur des nos. 1, 2, 3 et 4, mesure 31 pieds 10 pouces de face à la réserve, sur 125 pieds 10 pouces de profondeur.

Conditions: Un et deux ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. 6 fév

PAR ISAAC L. M'COY.

TERRAINS DE LA BATTURE.—Il sera vendu vendredi, 10 février, à midi, à la Bourse,

Dix-huit TERRAINS de valeur, situés dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Notre-Dame, Commerce et Julie, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et consistant en deux grands magasins d'entrepôt, mesurant plus de 200 pieds de profondeur, et 80 de largeur ; ils servent maintenant à l'inspection du boeuf et du porc : il y a un autre magasin d'entrepôt bâti en briques, mesurant plus de 100 pieds de profondeur et 43 de largeur : ils sont dans une situation centrale, à un demi-ilet seulement du lieu de débarquement des bateaux-à-vapeur.

Le terrain no. 1, formant l'encoignure des rues de Commerce et Julie, mesure 20 pieds 9 pouces de face à la première rue, sur 82 pieds 3 pouces de face à la dernière.

Le terrain no. 2, contigu, mesure 20 pieds de face à la rue Julie sur 81 pieds 1 pouce de profondeur d'un côté, et 81 pieds 6 pouces dans le fond.

Le terrain no. 3, contigu, a 20 pieds de face sur 80 pieds 10 pouces de profondeur d'un côté, sur 81 pieds 1 pouce de l'autre, et 18 pieds 1 pouce dans le fond.

Le terrain no. 4, contigu, a 20 pieds de face sur 80 pieds 8 pouces de profondeur d'un côté, 80 pieds 10 pouces de l'autre, 18 pieds 1 pouce dans le fond.

Le terrain no. 5, contigu, a 20 pieds de face sur 80 pieds 6 pouces de profondeur d'un côté, 80 pieds 8 pouces de l'autre, et 18 pieds 1 pouce dans le fond.

Le terrain no. 6, contigu, a 20 pieds de face sur 80 pieds 3 pouces de profondeur d'un côté, 80 pieds 6 pouces de l'autre, et 18 pieds 1 pouce dans le fond.

Le terrain no. 7, dans la profondeur des six autres, a 25 pieds à la rue du Commerce, sur 103 pieds 6 pouces d'un côté et 107 pieds 7 pouces de l'autre, et 24 pieds 5 pouces dans le fond.

Le terrain no. 8, tenant au no. 7, a 27 pieds de face sur 98 pieds 5 pouces de profondeur d'un côté, 103 pieds 6 pouces de l'autre, et 24 pieds 5 pouces dans la profondeur.

Le terrain no. 9, formant l'encoignure des rues Notre Dame et Commerce, a 21 pieds 7 pouces de face à la première rue, sur 56 pieds 8 pouces à la dernière.

Le terrain no. 10, contigu, mesure 21 pieds 6 pouces de face à la rue Notre Dame, sur 85 pieds 8 pouces de profondeur d'un côté, 86 pieds de l'autre, et 24 pieds 10 pouces dans le fond.

Le terrain no. 11, contigu, a 21 pieds 6 pouces de face, sur 84 pieds 11 pouces de profondeur d'un côté, 85 pieds 5 pouces de l'autre, et 24 pieds 10 pouces dans le fond.

Le terrain no. 12, contigu, a 21 pieds 6 pouces de face sur 84 pieds 7 pouces de profondeur d'un côté, 84 pieds 11 pouces de l'autre, et 24 pieds 10 pouces dans le fond.

Le terrain no. 13, contigu, a 21 pieds 6 pouces de face sur 84 pieds 7 pouces de profondeur.

Le terrain no. 14, contigu, même dimension.

Le terrain no. 15, formant l'encoignure Tchoupitoulas et Notre Dame, a 21 pieds 6 pouces de face à la première rue, sur une profondeur de 74 pieds 3 pouces sur la rue Notre Dame, 71 pieds 7 pouces de l'autre côté, et 21 pieds 10 pouces dans le fond.

Le terrain no. 16, contigu, a 21 pieds 6 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 68 pieds 11 pouces d'un côté, 71 pieds 7 pouces de l'autre, et 21 pieds 1 pouce dans le fond.

Le terrain no. 17, contigu, a 21 pieds de face sur une profondeur de 66 pieds 4 pouces d'un côté, 68 pieds 11 pouces de l'autre, et 21 pieds 1 pouce dans le fond.

Le terrain no 18, contigu, a 21 pieds 6 pouces de face, sur 63 pieds 8 pouces de profondeur d'un côté, 66 pieds 3 pouces de l'autre, et 21 pieds 1 pouce dans le fond.—Le plan en est exposé à la Bourse. Ces terrains seront offerts en vente en bloc, et s'ils ne sont pas vendus, on les mettra à l'enchère séparément.

CONDITIONS : Une moitié payable à 6, 12, 18, 24, 30 et 36 mois, du 1er. novembre dernier, sans intérêt, et le paiement de l'autre moitié ne devant commencer que dans 7 ans et finir dans dix, mais avec intérêt de 8 pour cent par an, payable tous les 6 mois. Les billets porteront tous hypothèques, mais on n'exigera d'endossement que pour une partie. On ne donnera possession de ces propriétés qu'au premier janvier prochain. Les actes de vente seront passés pardevant G. R. Stringer, not. pub. aux frais des acquéreurs. 3 fév

---

PAR F. DUTILLET.

Par ordre de l'hon. Cour des Preuves de cette ville,

IL sera vendu le 25 février prochain, à midi, au café de la Nouvelle Bourse, les Esclaves suivans, dépendant de la succession de feue Dame Héloïse Vienne, Vve. H, Lavigne, jr. :

Une négresse nommée Rose, créole du pays, âgée d'environ 25 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, domestique de maison et excellent sujet; avec ses trois enfans, Joséphine, griffonne de 7 ans; Catherine, griffonne de 3 ans et demi, et Jean-Baptiste, négrillon de 10 mois.

Conditions : 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
24 janvier—10, 2ps

LE soussigné a reçu par les navires Hanover et Bolivar, &c. les *MARCHANDISES* suivantes :

Toile cretonne 4-4 ; perkaline noire et grise ; bas et demi-bas de soie; dito de coton; mouchoirs de Chollet; popelines; velours de Lyon; tapis, lampes ; billes et queues de billard ; lampes en cuivre à 3 et 4 becs; glaces de toutes dimensions, porcelaine, verrerie et cristaux. Egalement, ayant droit an drawback, quelques caisses soie à coudre, et bas patent, convenant au marché mexicain.

Vin de Champagne, dito Chambertin et des meilleurs crûs de Bourgogne ; marasquin, crême de thé; fleur d'orange au vin de Champagne; eau-de-vie Dantzick, et beaucoup d'autres liqueurs, toutes de premier choix.

A. SENECAL,
30 déc rue de Chartres, no. 147

PIMENT.—En débarquement du brick Robert & James, 30 sacs piments de la Jamaïque, à vendre par
J. W. ZACHARIE & Co.